

US English:

The following General Terms and Conditions (GTC) apply to contractual relationships between US and Canadian companies and the companies listed below.

FR French:

Les conditions générales suivantes (CG) s'appliquent aux relations contractuelles entre les sociétés américaines et canadiennes et les entreprises mentionnées ci-dessous.

FAYMONVILLE DISTRIBUTION US INC

271 Halsema Rd S,
Jacksonville, FL 32221-1071
www.faymonville.com

general@faymonville.com EIN: 38-4104615

FAYMONVILLE DISTRIBUTION AG

Z.A.E.R. Op der Sang
16, Op der Bréimicht
L-9779 LENTZWEILER
www.faymonville.com

T: +352 26 90 04 155

Matrikelnr. 2002 2233 336
HR/RC Diekirch: B 94717
ID: LU 194 61763

FAYMONVILLE DISTRIBUTION AG

Z.A.E.R. Op der Sang
16, Op der Bréimicht
L-9779 LENTZWEILER
www.faymonville.com

Livré de la Belgique
ab Belgien geliefert:
Zur Domäne 51
B-4750 BÜTGENBACH
ID: BE 0479.743.192

T: +352 26 90 04 155

Matrikelnr. 2002 2233 336
HR/RC Diekirch: B 94717
ID: LU 194 61763

FAYMONVILLE DISTRIBUTION AG

8, Duarrefstrooss
L-9990 WEISWAMPACH
www.faymonville.com

T: +352 26 90 04 155

Matrikelnr. 2002 2233 336
HR/RC Diekirch: B 94717
ID: LU 194 61763

FAYMONVILLE DISTRIBUTION AG

8, Duarrefstrooss
L-9990 WEISWAMPACH
www.faymonville.com

Livré de la Belgique
ab Belgien geliefert:
Zur Domäne 51
B-4750 BÜTGENBACH
ID: BE 0479.743.192

T: +352 26 90 04 155

Matrikelnr. 2002 2233 336
HR/RC Diekirch: B 94717
ID: LU 194 61763

FAYMONVILLE LEASE PORTUGAL - UNIPESSOAL LDA

Avenida da Republica, nº 50- 10º
PRT-1069-211 Lisboa
www.faymonville.com

T: +351 21 799 0420
info@faymonville-lease.com

NIPC /nº matricula
na CRC de Lisboa 510 765 580
Capital Social: 100.000,00€

FAYMONVILLE LOGISTICS SA

Z.A.E.R. Op der Sang
16, Op der Bréimicht
L-9779 LENTZWEILER
www.faymonville.com

T: +352 26 90 04 111
spare-parts@faymonville.com

Matrikelnr. 2015 2214 368
UST-ID: LU 281 91552
HR/RC Diekirch: B200747

FAYMONVILLE POLSKA SP. Z O.O.

registered office:
ul. Prosta 4, Łozienica
PL-72-100 Goleniów
www.faymonville.com

T: +48 91 43 21 730
info.polska@faymonville.com

KRS: 0000234607
NIP: 856-17-48-119
REGON: 320043250
BDO: 000000957

FAYMONVILLE DISTRIBUTION FRANCE SÀRL

86, avenue Gabriel Péri
F-38150 Roussillon
www.faymonville.com

T: +33 04 75 03 85 80

RC VIENNE: 451 67 8 114
NAF: 7712Z
SIRET 451 678 114 00047
ID FR 32 451 678 11 4

F.E.L. AG

Z.A.E.R. Op der Sang
15, Op der Bréimicht
L-9779 LENTZWEILER
www.faymonville.com

T: +352 26 90 04 155
sales@faymonville.com

Matrikelnr. 1992 2205 291
UST-ID: LU 152 94745
HR/RC Diekirch: B93644

FAYMONVILLE SERVICE AG

Zur Domäne 51
B-4750 BÜTGENBACH
www.faymonville.com

T: +32 80 640 212
repair.service@faymonville.com

MWST./TVA
BE 0438.549.965

FAYMONVILLE AG

Schwarzenbach 12
B-4760 BÜLLINGEN
www.faymonville.com

T: +32 80 640 155

MWST./TVA
BE 0429.214.706

General Terms and Conditions

1. General.
These Terms and Conditions conditions shall apply to the exclusion of all others, and supersede all other terms and conditions, oral or written, and all other communications between the parties suggesting additional or different terms. These Terms and Conditions represent the final and complete understanding of the parties and may be amended or cancelled only by written agreement signed by both parties. These Terms and Conditions expressly limit acceptance to these provisions. No order shall have any force or effect until acknowledged in writing by Seller. Any proposal for additional or different terms or any attempt by Buyer to vary in any degree any of the provisions of these Terms and Conditions is hereby deemed material and is objected to and rejected by Seller. No terms of any document or form submitted by Buyer shall be effective to alter or add to the provisions contained in these Terms and Conditions. Unless otherwise stated herein, Buyer's receipt of any portion of the goods („Goods“) shall constitute acceptance of these Terms and Conditions, unless Buyer returns all such Goods within twenty-four (24) hours of receipt of Goods.

2. Offers.
2.1. Seller's offers and other statements are made without obligation, unless confirmed in writing. 2.2. Seller reserves the right to change the design or shape of the Goods before delivery to the extent that the Goods and their appearance are not fundamentally changed. 2.3. Any information, electronically stored or otherwise, in manuals, handbooks, brochures, instructions or other materials, as to performance, weights, running costs, speeds, technical specifications, etc. are deemed to be estimates.

3. Delivery/Force Majeure.
3.1. All shipping and delivery dates are estimates and are based upon prompt receipt of all necessary information from Buyer. Delays in securing Buyer's approval of necessary specifications or samples of products and materials shall, if Seller so chooses, extend the date of delivery. Seller shall not be liable for any claim, loss, expense, or damage of any kind whatsoever for delays in delivery. 3.2. Should Buyer cancel the order, whether in part or in full, or refuse to accept the Goods, Seller is entitled to payment of at least 30% of the order value unless Seller proves damages in excess of 30% of the order value. 3.3. The Seller shall be released from the obligation to deliver in case of force majeure, i.e., in case of any cause independent of the Seller or if the event is partly beyond the Seller's control (among others: strikes, delay in delivery by the Seller's suppliers, export ban, international sanctions, fires, epidemics or pandemics, internal organizational difficulties of the company, ...). The Seller does not have to prove the unforeseeability and irresistibility of the disruption.

4. Acceptance/Inspection.
4.1. Buyer shall inspect the Goods as soon as possible, but at least within seven (7) calendar days, after receipt of the Goods pursuant to the Incoterm rules stipulated in the purchase contract. 4.2. Buyer shall notify Seller by registered letter of any claims that the Goods do not conform to Seller's warranty for such Goods immediately, i.e. within three days after detection of such claims during the inspection. 4.3. Unless the inspection is performed as stipulated in 4.1., the Goods are deemed to be accepted by Buyer. Any further claim for damages is excluded.

5. Risk of Loss.
As soon as the goods have left the factory or have been handed over to the carrier, they are transported at the risk of the Buyer. The transfer of risk from the Seller to the Buyer is governed by the INCOTERM agreed upon in the order confirmation. If the goods transported are insured by the Seller at the Buyer's risk, the Buyer accepts without reservation the conditions of the insurance policy taken out by the Seller.

6. Prices/Taxes.
6.1. Seller's prices are subject to change without notice. Unless otherwise specified, all quotations are binding for acceptance for only at most a month from receipt of quotation. 6.2. Unless specified on the front page of these Terms and Conditions, Seller's prices are exclusive of any value-added, sales, use, excise, privilege, or other taxes or assessments now or hereafter imposed or levied by or under the authority of any law, rule, or regulation, Federal, State or local, concerning the Goods sold hereunder or the manufacture or sale thereof. If Seller pays any such taxes or assessments, Buyer shall, upon demand, reimburse Seller for such amounts within two (2) calendar days. Seller's prices are also exclusive of any discount or other reductions. 6.3. Unless specified otherwise in the order confirmation, Seller's prices apply „ex works“. 6.4. If Seller provides Buyer any labour in conjunction with the delivery of the Goods, Buyer will be charged based upon the numbers of hours worked. The hourly rate will be specified in the order confirmation or a separate written instrument.

7. Terms of Payment.
7.1. Payments for any Goods have to be made in advance of delivery. 7.2. All other payments terms are subject to acceptance by Seller. 7.3. Unless specifically allowed in writing by Seller, no discounts shall be granted. The price for the Goods and all other amounts due to Seller from Buyer shall be paid without abatement, deduction, or setoff. The date of payment of an invoice shall be the date the payment is received by Seller at the location designated on the invoice. 7.4. Agents or other representatives of Seller are not authorized to accept any payments on behalf of Seller. 7.5. Failure to pay or any late payment of an invoice will automatically and without prior notice increase the invoice amount due by 10%, with a minimum amount of \$50.00. In addition, default interest shall be payable at 12% per annum.

8. Retention of Title.
Unless specified to the contrary in writing, Seller retains title to the Goods until full payment of the sales price, incidental expenses, taxes or any other payment agreed to between Seller and Buyer, has been received by Seller. In the event of Buyer's failure to pay, Seller may give Notice of Default to Buyer, and, if Buyer does not comply within eight (8)

calendar days of such notice, Seller may rescind the purchase contract by written notice and, under express reservation of claims for damages, take the Goods back. As long as ownership has not been transferred to the Seller, the Buyer undertakes to treat the goods subject to retention of title with care and to insure them sufficiently at his own expense against fire, water damage, and theft at replacement value. The Buyer is not entitled to pledge the object of sale in favor of third parties or to transfer ownership of the object of purchase as security. The Buyer is, however, entitled to use the object of sale subject to retention of title and resell it during regular business activity, as long as he is not in default with his payment obligations. The Buyer hereby assigns the Seller the claims arising from the sale against his business partners as security. The Seller accepts this assignment. The Seller revocably authorizes the Buyer to collect the claims assigned to the Seller in its name on behalf of the Seller. This does not affect the right of the Seller to collect the claims himself. However, the Seller shall not collect the receivables and shall not revoke the authorization as long as the Buyer properly fulfills his payment obligations. If the Buyer does not comply with the contract with the Seller, in particular, if he is in default of payment, the Seller can demand that the Buyer disclose the assigned claims and the respective debtors, inform the respective debtors of the assignment and provide the Seller with all documents and information which the Seller requires to enforce the claims. The processing, transformation, or alteration of the object of sale sold under retention of title by the Buyer shall always be carried out on behalf of and by the Seller's order. If the object of sale is processed with other things that are not the property of the Seller, the Seller acquires co-ownership of the new object in proportion to the value of the goods subject to retention of title to the other processed things at the time of processing. If the object of sale is inseparably linked or combined with other goods not belonging to the Seller, the Seller acquires co-ownership of the new object in proportion to the value of the goods under retention of title to the other linked or combined goods. If the combination is affected in such a way that the Buyer's item is to be regarded as the principal item, it is agreed that the Buyer shall transfer co-ownership to the Seller on a pro rata basis. The Seller accepts this transfer. If the object of sale is subject to seizure or other actions by third parties, the Buyer is obliged, as long as ownership has not yet been transferred to him, to inform the third party of the Seller's ownership rights and to inform the Seller immediately in writing so that the Seller can enforce his ownership rights. The Buyer shall be liable to the Seller for any judicial or extrajudicial costs incurred in this regard.

9. Warranties and Limitations on Warranties.
9.1. The only express warranties made by Seller are those contained in the written warranty(ies) in effect for the Goods at the time of sale and provided to Buyer upon delivery of the Goods. The warranty(ies) is/ are as follows:
THIS IS SELLER'S ONLY WARRANTY. SELLER MAKES NO OTHER WARRANTY OF ANY KIND WHATSOEVER, EXPRESS OR IMPLIED. ALL IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND/OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE HEREBY DISCLAIMED BY SELLER AND EXCLUDED.

9.2. Seller warrants to the first user only ("First User") that the Goods manufactured by Seller will be free from defects in materials and workmanship for twelve (12) months from the delivery of the Goods to the First User. 9.3. This Limited Warranty does not apply to and does not cover defects in materials and workmanship due to or in any way arising out of: (a) Failure to properly maintain the Goods or any other improper maintenance of the Goods; (b) Abnormal use and service, including (without limitation) loading, unloading and/or transportation of non-uniformly distributed loads, use with corrosive cargo, and/or failure to adequately restrain or secure loads such that the Goods are subjected to strains or impacts greater than are imposed by normal use; (c) Total weight of Goods and cargo exceeding the gross vehicle weight rating (GVWR) stated on the vehicle identification plate affixed to the Goods by Seller or the loading of each axle exceeding the gross axle weight rating (GAWR) listed on the vehicle identification plate; (d) Accidents; (e) Any other misuse or negligence; (f) Tires; (g) Except with respect to title, used Goods sold by Seller, all of which are sold „as is“; (h) „Except with respect to title, items or parts not manufactured by Seller; provided, that Seller will, as an accommodation to First User, pass on to First User any warranty it receives from the manufacturer of such items or parts, but only to the extent allowed by such manufacturer; (i) Goods which have been repaired or altered by anyone other than an authorized repair facility approved by Seller, unless in Seller's sole and exclusive judgment, such repairs are in no way responsible for the condition complained of; or (j) Parts which are not defective but which wear out under normal use, such as (but not limited to) light bulbs, electrical receptacles, paint and coatings, brakes, linings, drums and return springs, equalizers, torque rod and camshaft bushings, camshafts, slack adjusters, brake cylinder diaphragms, springs, slider pads, wheel bearings, oil and oil seals, rim clamps and studs, gaskets and sealers, and all types of floors and floor boards. 9.4. If Buyer notifies Seller in writing within the warranty period of a defect in any Goods or part thereof sold by Seller to Buyer, and if Seller determines, after appropriate tests and inspection by Seller, that such Goods or part thereof are not in conformity with the Limited Warranty given hereunder, Seller will repair or replace, at its sole option, FOB point of manufacture or repair facility designated by Seller, the defective Goods or part thereof, provided Buyer returns such Goods or part thereof to Seller's designated repair/replacement center, freight prepaid. No Goods or part thereof shall be returned without Seller's prior approval. This shall be Buyer's exclusive remedy for Seller's liability hereunder. Any claims not made within the warranty period are deemed waived by Buyer. In lieu of repairing or replacing the defective Goods or part thereof, Seller may, at its sole option, refund the purchase price thereof. 9.5. Seller's liability to First User, or anyone claiming through or on behalf of First User, with respect to any claim or loss arising out of the

Goods or alleged to have resulted from an act or omission of Seller, whether negligent or otherwise, and whether in tort, contract, or otherwise, including failure to deliver, delay in delivery, or breach of warranty, shall be limited to an amount equal to the purchase price of the Goods or part with respect to which such liability is claimed or, where appropriate and at the option of Seller, to repair or replacement of the Goods or part. In no event shall Seller be liable for any bodily injury, death, or property damage resulting from or in any way arising out of the Goods or their sale, use, or manufacture or for any cargo loss or loss of use. Seller is not responsible for any financial loss due to lack of use of the Goods or any expenses arising therefrom, including but not limited to lodging, fuel, towing, loss of revenue and other expenses or damages. **IN NO EVENT SHALL SELLER BE LIABLE FOR INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, LOSSES, OR EXPENSES.** 9.6. If Buyer or any third party repairs or modifies all or part of the Goods without the prior written consent of Seller, or if the Goods are not installed or used in compliance with Seller's directions, this Limited Warranty shall be null and void. 9.7. This Limited Warranty may not be changed except in writing by an authorized officer of Seller. 9.8. The provisions of this Limited Warranty shall be interpreted and governed under the law of Belgium. 9.9. In the event of the resale of a vehicle by the Buyer to a third party, the Buyer undertakes to comply strictly with the international sanctions to which the seller would have been subject if he had been contacted directly by this third party with a view to concluding this sale. In other words, the Buyer formally undertakes not to order vehicles from the seller with a view to reselling them to third parties whose registered office or place of business is located in countries subject to international sanctions which prohibit the seller from concluding a sale with such third parties. **10. Indemnification.** 10.1. If the Goods are manufactured in accordance with specifications or other directions provided by Buyer, Buyer shall indemnify, defend, and hold harmless Seller against all claims, losses, liabilities, and expenses (including attorneys' fees), which Seller may incur or become liable to pay with respect to such Goods, including (without limitation) product liability claims, claims relating to patent, trademark, copyright infringement, or unfair competition, claims of non-compliance with any Federal, State, or local law or regulation, and any other claim of any third party which relates to or in any way arises out of such specifications or other directions provided by Buyer. 10.2. Buyer shall indemnify, defend, and hold harmless Seller against all claims, losses, liabilities, and expenses (including attorneys' fees), which Seller may incur or become liable to pay which relate to or in any way arise out of Goods being subjected to, in whole or part: (i) improper installation or storage; (ii) accident, damage, abuse or misuse; (iii) abnormal operating conditions or applications; (iv) operating conditions or applications above the rated capacity of the Goods; or (v) any use or application other than or varying in any degree from that for which the Goods were designed. **11. Termination.** 11.1. Seller shall have the right to terminate a given order confirmation or to cease work hereunder, in whole or in part, at any time, if (i) Buyer is in default of or commits a breach of any of the provisions of these Terms and Conditions or any other agreement it has with Seller, (ii) a petition initiating a proceeding under any applicable law relating to bankruptcy, insolvency, or reorganization is filed by or against Buyer, (iii) Buyer executes an assignment for the benefit of creditors, (iv) a receiver is appointed for Buyer or any substantial part of its assets, or (v) Seller has any reasonable ground for insecurity with respect to Buyer's ability to perform and Buyer is unable to provide Seller with adequate assurance of its ability to perform within ten (10) calendar days after written request therefore by Seller. 11.2. Seller's right to terminate under this section is not an exclusive remedy. Seller shall be entitled to all other rights and remedies it may have either at law or in equity. No termination hereunder shall affect any accrued rights or obligations of either party as of the effective date of such termination. **12. Storage.** In absence of any agreed shipping dates, Seller shall have the right to invoice Buyer and ship the Goods once they are ready for shipment and notice Buyer accordingly. If Buyer is unwilling to accept shipment of the Goods on the agreed shipping date or in the absence thereof as provided in the prior sentence, Seller may, at its option, place the Goods in storage and bill Buyer for the storage charges. In such case, risk of loss shall pass to Buyer at the time the Goods are placed in storage, and the date the Goods are placed in storage shall constitute the date of shipment for purposes of beginning the warranty period. **13. Waiver.** Failure of Seller at any time to require Buyer's performance of any obligation hereunder shall not affect Seller's right to require performance of that obligation or of any other obligation of Buyer hereunder. No delay or omission in the exercise of any right, power, or remedy hereunder shall impair such right, power, or remedy nor shall it be considered to be a waiver of any default or acquiescence therein. **14. Miscellaneous.** Buyer shall not assign any of its rights or obligations hereunder without Seller's prior written consent. These Terms and Conditions shall be construed in accordance with the laws of the State of Delaware without regard to any rules concerning conflicts of laws. The section headings contained herein are not part of these Terms and Conditions and are included solely for the convenience of the parties. 15. Choice of Law and Jurisdiction. The law of Belgium shall apply with respect to these Terms and Conditions and the entire legal relationship between Seller and Buyer. For all disputes arising out of the present agreement, only the courts in the court district of Liège (Belgium) shall have jurisdiction. However, Seller shall be free to raise legal proceedings before any other court.

General Terms and Conditions

1. Généralités.

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions et remplacent toutes les autres Conditions Générales, orales ou écrites, ainsi que toutes les autres communications entre les parties suggérant des conditions supplémentaires ou différentes. Ces Conditions Générales constituent l'accord final et complet entre les parties et ne peuvent être modifiées ou annulées que par une convention écrite signée par les deux parties. Ces Conditions Générales limitent expressément l'acceptation aux dispositions énoncées dans le présent document. Toute commande n'a force ou effet qu'après sa confirmation écrite par le Vendeur. Toute proposition de conditions supplémentaires ou différentes ou toute tentative de la part de l'Acheteur pour modifier à quelque degré que ce soit l'une des dispositions des présentes Conditions Générales est jugée importante et est contestée et rejetée côté Vendeur par le présent document. Aucune disposition émanant d'un document ou formulaire soumis par l'Acheteur ne peut modifier ou compléter les dispositions contenues dans ces Conditions Générales. Sauf indication contraire, la réception par l'Acheteur de toute partie des marchandises (« Biens ») constitue l'acceptation de ces Conditions Générales, à moins que l'Acheteur ne retourne ces Biens dans les vingt-quatre (24) heures suivant leur réception.

2. Offres.

2.1. Les offres et autres déclarations du Vendeur sont sans engagement, sauf confirmation écrite. 2.2. Le Vendeur se réserve le droit de modifier la construction ou la conception des Biens avant leur livraison, pour autant que ceux-ci et leur apparence ne soient pas fondamentalement modifiés. 2.3. Toute information stockée sur support électronique ou autre, contenue dans des manuels, guides, brochures, instructions ou autres documents et se rapportant aux performances, poids, frais d'exploitation, vitesses, spécifications techniques, etc., est donnée à titre indicatif.

3. Livraison/force majeure.

3.1. Les délais d'expédition et de livraison sont donnés à titre indicatif et supposent la réception rapide de toutes les informations nécessaires de la part de l'Acheteur. Tout retard dans l'obtention de l'approbation par l'Acheteur des spécifications nécessaires ou des échantillons de produits et matériaux entraîne au gré du Vendeur une prolongation des délais de livraison. Le Vendeur décline toute responsabilité pour toute(s) réclamation, perte, frais ou dommage de quelque nature que ce soit pour les retards de livraison. 3.2. Si l'Acheteur annule partiellement ou totalement la commande ou refuse d'accepter les Biens, le Vendeur a droit au paiement d'au moins 30% de la valeur de la commande, à moins que le Vendeur ne prouve un préjudice supérieur à 30 % de cette valeur. 3.3. Le Vendeur est dispensé de l'obligation de livraison en cas de force majeure, c.-à-d. pour tout motif indépendant de sa volonté où lorsque l'événement échappe partiellement à son contrôle (entre autres: grèves, retard dans la livraison de ses propres fournisseurs, embargo, incendies, épidémies ou pandémies, difficultés d'organisation interne de l'entreprise, ...). Le Vendeur n'est pas tenu de prouver le caractère imprévu et inélictable de la perturbation.

4. Acceptation/Contrôle.

4.1. L'Acheteur est tenu de contrôler les Biens dès que possible et au moins dans les sept (7) jours ouvrables suivant la réception des Biens, conformément aux règles INCOTERM stipulées dans le contrat d'achat. 4.2. L'Acheteur est tenu de notifier au Vendeur sans délai par lettre recommandée, toute réclamation selon laquelle les Biens ne sont pas conformes à la garantie du Vendeur pour ces Biens, et ce, dans les trois jours suivant la détection de ces réclamations lors de l'inspection. 4.3. À moins que le contrôle ne soit effectué conformément au point 4.1, les Biens sont réputés acceptés par l'Acheteur. Toute autre demande en dommages-intérêts est exclue.

5. Risque de perte.

Dès que les Biens quittent l'usine ou sont remis à l'entreprise de transport, ils sont transportés aux risques et périls de l'Acheteur. Le transfert du risque du Vendeur à l'Acheteur est régi par les règles INCOTERM convenues dans la confirmation de la commande. Si les Biens transportés sont assurés par le Vendeur aux risques de l'Acheteur, ce dernier accepte sans réserve les conditions de la police d'assurance souscrite par le Vendeur.

6. Prix/Taxes.

6.1. Les prix du Vendeur peuvent être modifiés sans préavis. Sauf indication contraire, toutes les offres sont contraignantes pendant maximum un mois à compter de leur réception. 6.2. Sauf indication contraire sur la première page de ces Conditions Générales, les prix du Vendeur s'entendent hors taxe sur la valeur ajoutée, taxe sur le chiffre d'affaires, taxe d'utilisation, droits d'accise, privilèges fiscaux ou autres taxes ou impositions en vigueur actuellement ou ultérieurement, ou prélevées par ou en vertu de toute loi, règle ou réglementation, fédérale, nationale ou locale, concernant les Biens vendus en vertu des présentes ou leur fabrication ou distribution. Si le Vendeur paie de telles taxes ou impositions, l'Acheteur est tenu, sur demande, de rembourser ces montants au Vendeur dans les deux (2) jours ouvrables. Les prix du Vendeur s'entendent également hors escompte ou autres remises. 6.3. Sauf indication contraire sur la confirmation de commande, les prix du Vendeur s'entendent « départ usine ». 6.4. Si le Vendeur fournit à l'Acheteur de la main-d'œuvre en rapport avec la livraison des Biens, celle-ci est portée à charge de l'Acheteur conformément aux heures prestées. Le taux horaire est mentionné sur la confirmation de la commande ou tout autre document écrit.

7. Modalités de Paiement.

7.1. Les Biens sont payables avant leur livraison. 7.2. Toutes les autres modalités de paiement doivent être acceptées par le Vendeur. 7.3. Aucune remise n'est accordée sauf autorisation explicite et par écrit du Vendeur. Le prix des Biens et tout autre montant dû au Vendeur par l'Acheteur doivent être payés sans remise, déduction ni compensation. La date de paiement d'une facture est la date d'entrée du paiement au siège du Vendeur, sur le compte indiqué sur la facture. 7.4. Les agents ou autres représentants du Vendeur ne sont pas autorisés à encaisser des paiements pour le compte de ce dernier. 7.5. En cas de non-paiement ou de retard de règlement d'une facture, celle-ci sera - de plein droit et sans mise en demeure - majorée de 10%, avec un montant minimum de 50,00 euros. En outre, des intérêts de retard sont dus à raison de 12 % par an.

8. Réserve de propriété.

Sauf indication contraire par écrit, le Vendeur se réserve la propriété des Biens jusqu'au paiement intégral du prix de vente, des frais connexes, des taxes ou de tout autre paiement convenu entre le Vendeur et l'Ache-

teur. À défaut de paiement par l'Acheteur, le Vendeur est en droit de mettre l'Acheteur en demeure et si celui-ci ne s'exécute pas dans les huit (8) jours ouvrables suivant la mise en demeure, le Vendeur est en droit de résilier le contrat d'achat par simple notification écrite et, sous réserve explicite de demandes en dommages-intérêts, de reprendre les Biens. Tant que la propriété n'a pas été transférée au Vendeur, l'Acheteur s'engage à traiter les Biens avec réserve de propriété en bon père de famille et à les assurer suffisamment à ses propres frais contre l'incendie, les dégâts des eaux et le vol, à hauteur de leur valeur de remplacement. L'Acheteur n'est pas autorisé à mettre en gage l'objet de la vente à des tiers ni à en transférer la propriété à titre de garantie. L'Acheteur est toutefois autorisé à utiliser l'objet de la vente avec réserve de propriété et à le revendre dans le cadre de rapports commerciaux réguliers, pour autant qu'il ne soit pas en retard dans ses obligations de paiement. L'Acheteur cède au Vendeur les créances issues de la vente envers ses partenaires commerciaux, à titre de garantie. Le Vendeur accepte cette cession. Le Vendeur autorise à titre révocable l'Acheteur à recouvrer en son propre nom les créances cédées au Vendeur, pour le compte de ce dernier. Ceci n'altère pas le droit du Vendeur à recouvrer lui-même les créances. Toutefois, le Vendeur ne recouvre pas les créances et ne révoque pas l'autorisation tant que l'Acheteur satisfait dûment à ses obligations de paiement.

Si l'Acheteur ne respecte pas le contrat conclu avec le Vendeur, en particulier s'il est en retard de paiement, le Vendeur peut exiger que l'Acheteur lui communique les créances cédées et leurs débiteurs, signale la cession à ces derniers et lui donne tous les documents et informations nécessaires pour faire valoir les créances. Le traitement, la transformation ou la modification par l'Acheteur de l'objet de la vente avec réserve de propriété sont toujours exécutés pour le compte et sur ordre du Vendeur. Si l'objet de la vente est transformé avec des objets n'appartenant pas au Vendeur, ce dernier acquiert la copropriété du nouvel objet au prorata de la valeur des Biens avec réserve de propriété par rapport à celle des objets transformés au moment de la transformation. Si l'objet de la vente est indissociablement lié ou combiné à d'autres marchandises n'appartenant pas au Vendeur, ce dernier acquiert la copropriété du nouvel objet au prorata de la valeur des Biens avec réserve de propriété par rapport à celle des autres marchandises liées ou combinées. Si cette combinaison est telle que le bien de l'Acheteur doit être considéré comme bien principal, il est d'emblée convenu que la copropriété de l'Acheteur soit proportionnellement transférée au Vendeur. Le Vendeur accepte ce transfert. Si l'objet de la vente est soumis à une saisie ou à d'autres actions par des tiers, l'Acheteur est tenu - tant que la propriété ne lui a pas encore été transférée - de signaler les droits de propriété du Vendeur à ces tiers et d'en informer sans délai ce dernier par écrit afin qu'il puisse faire valoir ses droits de propriété. L'Acheteur est redevable au Vendeur pour tous les frais judiciaires ou extrajudiciaires encourus à cet égard.

9. Garanties et limitations des garanties.

9.1. Les seules garanties expresses accordées par le Vendeur sont celles contenues dans la ou les garanties écrites applicables pour les Biens au moment de la vente et transmises à l'Acheteur à la livraison des Biens. La ou les garanties sont comme suit : **CECI EST LA SEULE GARANTIE DU VENDEUR. LE VENDEUR N'ACCORDE AUCUNE AUTRE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE. LE VENDEUR DÉCLINE PAR LA PRÉSENTE TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET/OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER QUI SONT PAR CONSÉQUENT EXCLUES.**

9.2. Le Vendeur garantit au seul premier utilisateur (« Premier Utilisateur ») que les Biens qu'il a fabriqués sont exempts de vices matériels et de fabrication pendant douze (12) mois à compter de la livraison des Biens au Premier Utilisateur.

9.3. Cette Garantie Limitée ne s'applique pas aux - et ne couvre pas les - vices matériels et de fabrication dus à ou autrement issus de :

- (a) Défaut de maintenance correcte des Biens ou tout autre entretien inapproprié ;
- (b) Utilisation et exploitation anormales, y compris (sans s'y limiter) chargement, déchargement et/ou transport de charges non uniformément réparties, utilisation avec des marchandises corrosives et/ou arrimage et sécurisation inadéquats des charges de manière que les Biens soient soumis à des contraintes ou chocs plus importants que ceux liés à une utilisation normale ;
- (c) Poids total des Biens et marchandises supérieur au poids nominal brut du véhicule (PNBV) indiqué sur la plaque signalétique apposée par le Vendeur sur les Biens ou charge d'essieu supérieure au poids nominal brut de l'essieu (PNBE) indiqué sur la plaque signalétique du véhicule ;
- (d) Accidents ;
- (e) Toute autre utilisation abusive ou négligence ;
- (f) Pneumatiques ;
- (g) Sauf en ce qui concerne le titre, Biens d'occasion vendus par le Vendeur « en l'état » ;
- (h) Sauf en ce qui concerne le titre, articles ou composants qui ne sont pas fabriqués par le Vendeur ; pour autant que le Vendeur transmette au Premier Utilisateur à titre d'arrangement toute garantie qu'il reçoit du fabricant de ces articles ou composants, et ce, uniquement dans la mesure permise par ce fabricant ;
- (i) Biens réparés ou modifiés par une personne autre qu'un atelier de réparation agréé par le Vendeur, sauf si - au sens unique et exclusif du Vendeur - ces réparations ne participent pas à l'état objet de la réclamation ; ou
- (j) Composants qui ne sont pas défectueux mais s'usent dans le cadre d'une utilisation normale, tels que (sans s'y limiter) ampoules, prises électriques, peinture et revêtements, freins, plaquettes, tambours et ressorts de rappel, balanciers, barres de torsion et paliers d'arbre à cames, arbres à cames, leviers de frein, membranes de cylindre de frein, ressorts, patins, roulements de roue, huile et bagues d'étanchéité, pincés et goupils de jante, joints et mastics d'étanchéité, ainsi que tous types de planchers et planches de plancher.

9.4. Si l'Acheteur signale par écrit au Vendeur, pendant la période de garantie, un vice des Biens ou d'une partie des Biens vendus par le Vendeur à l'Acheteur, et si le Vendeur détermine après des tests et contrôles appropriés par ses soins que les Biens ou cette partie des Biens n'est pas conforme à la Garantie Limitée accordée en vertu des présentes, le Vendeur répare ou remplace à sa discrétion, franco site de fabrication (FOB) ou atelier de réparation désigné par le Vendeur, les Biens ou la partie des Biens défectueux, pour autant que l'Acheteur retourne ces Biens ou cette partie des Biens à l'atelier de réparation/remplacement désigné par le Vendeur, port payé d'avance. Il est interdit de retourner les Biens ou la partie des Biens sans l'autorisation préalable du Vendeur. C'est le seul recours de l'Acheteur en cas de responsabilité du Vendeur en vertu des présentes. Toute réclamation introduite en dehors de la période de garantie est réputée abandonnée par l'Acheteur. Au lieu de réparer ou remplacer les Biens ou la partie des Biens défectueux, le Vendeur peut à sa discrétion rembourser leur prix d'achat. 9.5. La responsabilité du Vendeur envers le Premier Utilisateur ou toute personne intervenant via ou au nom du Premier Utilisateur au sujet de toute réclamation ou perte découlant des Biens ou présumée résulter d'actions

ou oubliés du Vendeur, que ce soit par négligence ou autre, en matière délictuelle, contractuelle ou autre, y compris le défaut de livraison, le retard de livraison ou la violation de la garantie, se limite à un montant équivalent au prix d'achat des Biens ou de la partie des Biens pour lesquels cette responsabilité est invoquée ou, le cas échéant et à la discrétion du Vendeur, à la réparation ou au remplacement des Biens ou de la partie des Biens. Le Vendeur décline toute responsabilité pour les dommages corporels, la mort ou les dommages matériels résultant ou découlant de quelque manière que ce soit des Biens ou de leur vente, leur utilisation ou leur fabrication, ou encore de la perte de marchandises ou de la perte de jouissance. Le Vendeur décline toute responsabilité pour les préjudices financiers dus au défaut d'utilisation des Biens ou pour tous les frais afférents, y compris et sans s'y limiter l'hébergement, le carburant, le remorquage, le manque à gagner et autres frais ou dommages. **LE VENDEUR N'EST EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES DOMMAGES, PERTES OU DÉPENSES ACCESSOIRES OU INDIRECTS.**

9.6. Si l'Acheteur ou un tiers répare ou modifie les Biens ou une partie des Biens sans l'autorisation écrite préalable du Vendeur, ou si les Biens ne sont pas installés ni utilisés conformément aux indications du Vendeur, la présente Garantie Limitée est nulle et non avenue.

9.7. Cette Garantie Limitée ne peut être modifiée que par écrit par un agent autorisé du Vendeur.

9.8. Les dispositions de cette Garantie Limitée sont interprétées et régies par le droit belge.

9.9. Si l'Acheteur revend un véhicule à un tiers, il s'engage à respecter strictement les sanctions internationales auxquelles le Vendeur aurait été soumis s'il avait été contacté directement par ce tiers en vue de conclure cette vente.

En d'autres termes, l'Acheteur s'engage formellement à ne pas commander de véhicules auprès du Vendeur en vue de les revendre à des tiers dont le siège social ou l'entreprise est sis dans des pays soumis à de sanctions internationales empêchant le Vendeur de conclure une vente avec ces tiers.

10. Indemnisation.

10.1. Si les Biens sont fabriqués conformément aux spécifications ou autres indications fournies par l'Acheteur, celui-ci est tenu d'indemniser, de défendre et de dégager le Vendeur de toute réclamation, perte, responsabilité et frais (y compris les honoraires d'avocat) que le Vendeur peut encourir ou doit payer en ce qui concerne ces Biens, y compris (et sans s'y limiter) les actions en responsabilité du fait des produits, les réclamations en matière de brevets, marques, violation du droit d'auteur ou concurrence déloyale, les réclamations pour non-respect de lois ou règlements fédéraux, nationaux ou locaux, et toute autre réclamation de tiers liée à ou découlant de telles spécifications ou autres indications fournies par l'Acheteur. 10.2. L'Acheteur indemnise, défend et dégage également le Vendeur de toutes les réclamations, pertes, responsabilités et frais (y compris les honoraires d'avocat) que le Vendeur peut encourir ou doit payer et qui se rapportent partiellement ou entièrement aux Biens soumis à : (i) une installation ou un stockage inadéquats ; (ii) un accident, des dommages, un abus ou une utilisation abusive ; (iii) des conditions de fonctionnement ou applications anormales ; (iv) des conditions de fonctionnement ou applications supérieures à la capacité nominale des Biens ; ou (v) toute utilisation ou application autre ou différente de celle pour laquelle les Biens ont été conçus.

11. Résiliation.

11.1. Le Vendeur a à tout moment le droit de résilier partiellement ou entièrement une confirmation de commande ou de cesser les travaux afférents si (i) l'Acheteur est en défaut ou commet une violation de l'une des dispositions des présentes Conditions Générales ou de tout autre accord conclu avec le Vendeur, (ii) une requête initiant une procédure en vertu de toute loi applicable relative à la faillite, à l'insolvabilité ou à la réorganisation est déposée par ou à l'encontre de l'Acheteur, (iii) l'Acheteur signe une cession au profit de créanciers, (iv) un administrateur judiciaire est nommé pour l'Acheteur ou une partie importante de ses actifs, ou (v) le Vendeur a un motif raisonnable d'insécurité en ce qui concerne la capacité de l'Acheteur à s'acquitter de ses obligations et l'Acheteur n'est pas en mesure de fournir au Vendeur une garantie adéquate de sa capacité à s'acquitter de ses obligations dans les dix (10) jours ouvrables à compter de la demande écrite afférente du Vendeur.

11.2. Le droit de résiliation du Vendeur en vertu de ce paragraphe ne constitue pas un recours exclusif. Le Vendeur bénéficie de tous les autres droits et recours dont il peut disposer en droit ou en équité. Aucune résiliation en vertu des présentes n'affecte les droits ou obligations acquis par l'une des parties à compter de la date d'entrée en vigueur de la résiliation.

12. Stockage.

En l'absence de dates d'expédition convenues, le Vendeur a le droit d'adresser une facture à l'Acheteur, d'expédier les Biens dès qu'ils sont prêts pour l'expédition et d'en informer l'Acheteur. Si l'Acheteur n'est pas disposé à accepter l'expédition des Biens à la date d'expédition convenue ou en l'absence d'une telle date comme indiqué dans la phrase précédente, le Vendeur peut à sa discrétion mettre les Biens en stock et facturer les frais de stockage à l'Acheteur. Dans ce cas, le risque de perte est transféré à l'Acheteur au moment où les Biens sont stockés et la date à laquelle les Biens sont stockés constitue la date d'expédition aux fins du début de la période de garantie.

13. Renonciation.

Le fait que le Vendeur n'exige pas à quelque moment que ce soit l'exécution par l'Acheteur de toute obligation en vertu des présentes n'affecte pas le droit du Vendeur d'exiger l'exécution de cette obligation ou de toute autre obligation en vertu des présentes. Aucun retard ni oubli dans l'exercice de tout droit, pouvoir ou recours en vertu des présentes ne porte atteinte à ce droit, pouvoir ou recours et n'est considéré comme une renonciation à un défaut ou à un acquiescement à ce défaut.

14. Divers.

L'Acheteur ne peut céder aucun de ses droits ou obligations en vertu des présentes sans le consentement écrit préalable du Vendeur. Ces Conditions Générales sont interprétées conformément aux lois de l'État du Delaware, sans tenir compte de règles de conflit de lois. Les titres de paragraphe contenus dans les présentes ne font pas partie de ces Conditions Générales et ne sont inclus que pour la commodité des parties.

15. Droit et juridiction.

Le droit belge s'applique aux présentes Conditions Générales et à tous les rapports juridiques entre le Vendeur et l'Acheteur. Les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Liège (Belgique) sont seuls compétents pour tous les litiges découlant du présent accord. Le Vendeur est toutefois libre d'initier une action en justice devant un autre tribunal.